

Bénéficiaires et participants admissibles

Les bénéficiaires et participants suivants sont admissibles à tous les services d'établissement financés par le ministère de l'Emploi, de la Croissance et du Développement rural.

Bénéficiaires et participants	SSPMT : Participants au projet par groupe cible	Pièce d'identité
Personnes en attente de vérifications réglementaires Personnes de toutes les catégories d'immigration, à l'exception des candidats du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador, qui ont été sélectionnées, au Canada ou à l'étranger, pour devenir résidents permanents et qui ont l'intention de s'établir à Terre-Neuve-et-Labrador, en attendant la fin des vérifications médicales, de sécurité et judiciaires, et qui ont été informées par une lettre de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)	Immigr – Personnes en attente de vérifications réglementaires de CIC	• Lettre de Citoyenneté et Immigration Canada indiquant que les personnes concernées sont en attente des vérifications réglementaires de CIC
Candidats du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador Les étrangers et les personnes à leur charge qui ont été désignés dans le cadre du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador, mais qui n'ont pas encore obtenu le statut de résident permanent	Immigr – Candidats du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador	• Lettre de désignation du Bureau de l'immigration et du multiculturalisme de Terre-Neuve-et-Labrador • Permis de travail temporaire valide
Résidents permanents du Canada autres que : a) Résidents permanents du Canada – candidats du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador b) Résidents permanents du Canada – réfugiés	Immigr – Résidents permanents du Canada	• Carte de résident permanent
Résidents permanents du Canada – candidats du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador Les étrangers et les personnes à leur charge qui ont été désignés dans le cadre du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador et qui sont devenus des résidents permanents	Immigr – RP – Candidats du Programme des candidats de Terre-Neuve-et-Labrador	• Carte de résident permanent

Résidents permanents du Canada – réfugiés Réfugiés au sens de la Convention et personnes protégées à l'étranger qui ont été sélectionnés pour être réinstallés au Canada par Citoyenneté et Immigration Canada et qui ont obtenu le statut de résident permanent	Immigr – RP – Réfugiés	• Carte de résident permanent
Diplômés étrangers de niveau postsecondaire (et les personnes à leur charge) qui ont obtenu un diplôme universitaire ou collégial au Canada, qui vivent à Terre-Neuve-et-Labrador et qui ont l'intention de s'établir dans cette province	Immigr – Diplômés étrangers de niveau postsecondaire	• Permis de travail temporaire ou postdiplôme valide
Étudiants étrangers (et les personnes à leur charge) qui se sont inscrits dans des écoles ou des universités ou collèges de Terre-Neuve-et-Labrador, qui vivent dans cette province et qui ont l'intention de s'y installer	Immigr – Étudiants étrangers	• Permis d'études temporaire valide
Personnes protégées : tel que défini à l'article 95 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (LIPR)	Immigr – Personnes protégées (article 95 de la LIPR)	• Lettre de notification de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada indiquant que leur statut de personne protégée leur a été conféré
Personnes appuyées dans le cadre du Programme d'immigration au Canada atlantique (PICA) Les étrangers et les personnes à leur charge qui ont été appuyés dans le cadre du Programme d'immigration au Canada atlantique, mais qui n'ont pas encore obtenu le statut de résident permanent	Immigr – Personnes appuyées dans le cadre du PICA	• Lettre d'appui • Permis d'études temporaire valide
Résidents permanents du Canada – personnes appuyées dans le cadre du Programme d'immigration au Canada atlantique (PICA) Les étrangers et les personnes à leur charge qui ont été appuyés dans le cadre du Programme d'immigration au Canada atlantique et qui sont devenus des résidents permanents	Immigr – RP – Personnes appuyées dans le cadre du PICA	• Lettre d'appui ou • Carte de résident permanent

Titulaires d'un permis de travail Les étrangers ayant un permis de travail temporaire (autres que ceux désignés ou appuyés dans le cadre des programmes d'immigration provinciaux, par exemple les travailleurs étrangers temporaires, les personnes relevant de l'une des politiques d'intérêt public temporaires d'IRCC)	Immigr – Titulaires d'un permis de travail	• Permis de travail temporaire valide
Demandeurs d'asile Personnes et personnes à leur charge qui demandent l'asile parce qu'elles craignent d'être persécutées dans leur pays d'origine. Cela signifie que l'entrée au Canada sans autorisation préalable dans le but de demander l'asile est acceptée en vertu du droit international et du droit canadien.	Immigr – Demandeurs d'asile	• Document du demandeur d'asile (DDA) valide • Permis de travail temporaire valide • Accusé de réception de la demande d'asile valide
Citoyens canadiens nés à l'extérieur du Canada	Immigr – Citoyens canadiens nés à l'extérieur du Canada	• Carte de citoyenneté OU • Passeport canadien